

D.R.A.E. LORRAINE  
FICHER REGIONAL DES SITES PROTEGES ET Z.P.P.A.U. DE LORRAINE

Département(s) : 88      Numéro du site: 103

Nom du site : Lac de RETOURNEMER et ses abords au sud et à l'est

Date de classement	:		;	Superficie:	0.00
Date d'inscription	:	14/02/44	;	Superficie:	14.84
Date de création	:			Superficie:	0.00
				Superficie totale	: 14.84

Type de site ou ZPPAU:

Monu. histor. dans le site: 0 Etude dans le dossier  
Type de milieux :

Illustrations :

Description et commentaire

LISTE DES COMMUNES DU SITE

INSEE LIBELLE

88531 XONRUPT-LONGEMER

Ministère  
de l'Éducation Nationale

Etat Français

Beaux-Arts

Palais Royal, le

194

ARRETE

Inventaire des sites

Le Ministre Secrétaire d'Etat à  
l'Éducation Nationale

Vu la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4

Vu l'arrêté du 27 Août 1943 pris par application de la loi n°421 du 28 Juillet 1943

ARRETE :

Article premier

Sont inscrits sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général le lac de Retournemer et ses abords au Sud et à l'Est, commune de XONRUPT (Vosges)

Parcelles cadastrales visées:  
section B: 436.441.442.446 à 449.453.454.479 à 485.582.

L'ensemble est délimité :  
par le chemin forestier dit de Retournemer, par le chemin rural n°58 dit de Feignes sous Vologne, à Retournemer forestier dit de la Gauche de Retournemer - par le contour du lac de Retournemer reliant le chemin forestier dit de la Gauche de Retournemer au chemin forestier dit de Retournemer

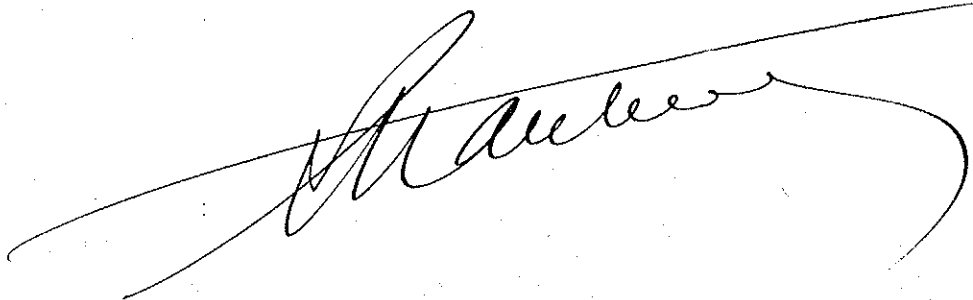
Propriétaires intéressés:  
l'Etat : Eaux et Forêts : 436.441.442.454.479.484.582.  
Société Auxiliaire de Transports automobiles de l'Est  
33 rue de Mirosmesnil à Paris: - n°446  
CHABERT (Mme) Renée Vve (née Garnier) au Rond Point de Gérardmer : 453p.  
CUNY Célestin époux Jacquot, voiturier à Retournemer : 480.  
DERIVAUX René, Vve et héritiers, rue de Klembert à St-Dié: 481.483.448.  
GARNIER (Mme) Jules Joseph Antoine, Bd du Lac à Gérardmer: 449.485.

GUTTON Pierre, époux Garnier à Gérardmer: 453p.  
RAGUET Pierre, époux Garnier à Gérardmer: 453p.  
THIMONT Camille épouse GUERY à Longemer : 482.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de XONRUPT et aux propriétaires intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution

Paris, le 14 1934  
Par Délégation  
Le Conseiller d'Etat  
Secrétaire Général des Beaux-Arts



*Handwritten note or signature*